

La libre action du Saint Esprit

Burton A.H. - ME 1905 page 252

Notre introduction n'est pas de présenter dans ces pages une preuve scripturaire de la présence de l'Esprit Saint sur la terre. Cette grande vérité est sans doute plus ou moins familière à tous nos lecteurs.

Lorsque le Seigneur Jésus remonta à la droite de Dieu, après avoir accompli l'oeuvre de la rédemption, il envoya de la part du Père (Actes des Apôtres 2: 33), cet autre Consolateur, l'Esprit Saint, pour demeurer éternellement avec les siens. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur ce point d'une suprême importance: ce qui distingue la dispensation actuelle de tout autre, c'est le caractère permanent de la présence de l'Esprit. Lorsque Jésus vint ici-bas, ce n'était pas pour demeurer toujours avec son peuple, mais pour souffrir pour leurs péchés; bien plus, il vint pour glorifier Dieu à leur sujet. Dans ce but, il subit la croix, et là, il fut fait péché, Lui qui n'avait pas connu le péché (2 Corinthiens 5: 21). Il entra dans la mort pour les siens. Oui, en vérité, il alla devant eux, véritable arche de l'alliance descendant dans les sombres eaux de la mort et du jugement, afin que son peuple pût le suivre à pied sec. Pierre, toujours impétueux, mais sincère, lui dit: «Seigneur, pourquoi ne te suivrais-je pas maintenant?» Mais cela n'était pas possible. Christ seul pouvait faire l'expiation. Nul ne pouvait partager avec Lui l'oeuvre de la rédemption. A la croix, Christ fut seul pour rencontrer la haine acharnée de l'homme, la puissance des ténèbres de Satan, et toutes les vagues et les flots du courroux de Dieu contre le péché. Mais l'oeuvre est accomplie. Que son nom en soit éternellement béni!

Et maintenant, Christ ressuscité d'entre les morts, est monté au ciel. A plusieurs reprises, il avait dit à ses disciples attristés, qu'il allait les quitter, mais en même temps il les assurait que lorsque le Saint Esprit viendrait, ce serait bien différent. Cet autre Consolateur, l'Esprit de vérité, serait non seulement *en* eux, mais il habiterait *avec* eux.

Nous ne nous étendrons pas sur la première de ces grandes vérités. Chaque chrétien comprend plus ou moins clairement que le Saint Esprit habite en lui. En effet, c'est là ce qui constitue la vraie position du chrétien, selon Jean 14: 20 et Romains 8: 9. «En ce jour-là, vous connaîtrez que moi je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous». «Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, celui-là n'est pas de lui».

Mais n'y a-t-il pas beaucoup de fausses notions, d'ignorance et d'incrédulité, quant à cette vérité bénie, à savoir que le Saint Esprit demeure *avec* nous? Christ quitta ce monde, mais le Saint Esprit qu'il avait promis devait être éternellement avec les siens (Jean 14: 16).

Ceci nous conduit à montrer brièvement, d'après l'Ecriture, la libre action de l'Esprit Saint tant dans le monde que dans l'Eglise. C'était l'intention de Dieu que la bonne nouvelle fût prêchée par tout le monde. Depuis la croix, une nouvelle phase des dispensations de

Dieu s'est produite. Ce n'étaient plus Jérusalem et les Juifs qui étaient les objets de ses dispensations, mais «le monde entier», et «chaque créature». Une étude sérieuse faite avec prière, du premier chapitre des Actes, remplit notre coeur d'adoration, en voyant Dieu accomplir le miséricordieux dessein de son amour. Nous le discernons derrière chaque circonstance, mettant un frein à tous les éclats de la colère de l'homme, et faisant concourir toutes choses à sa propre gloire, dans l'accomplissement de sa volonté.

Après le martyre d'Etienne, une violente persécution éclata contre l'Eglise de Jérusalem. L'effort de Satan tendait à anéantir l'oeuvre à son point de départ, et à arrêter dans son éclosion ce nouveau témoignage rendu à Celui que des mains criminelles avaient crucifié et mis à mort. Mais la colère de l'homme contribue à la gloire de Dieu. Jusqu'à ce moment, le témoignage avait été limité à Jérusalem, mais maintenant les croyants étaient tous dispersés, à l'exception des apôtres. Nous savons par les premiers chapitres des Actes que plusieurs milliers de personnes avaient été ajoutées à l'Eglise dans cette ville. «Tous ceux-ci furent dispersés dans la Judée et la Samarie» (Actes des Apôtres 8: 1).

Et ces dispersés, gardèrent-ils pour eux la lumière de l'Evangile, dans ces contrées où ils s'étaient réfugiés? Nullement. Il est fait allusion à leurs travaux quant à ce qui concerne la Judée, dans l'épître aux Galates, car au moment où Paul parut sur la scène quelques années plus tard, il y avait non seulement des âmes sauvées, mais des assemblées avaient été formées (Galates 1: 22).

Nous trouvons ici un exemple frappant de la libre action de l'Esprit. On a dit que *seule une assemblée* peut recevoir les croyants, mais quelle assemblée aurait pu recevoir ceux qui avaient été convertis par la prédication de la Parole? Nous ne discutons en aucune manière, les responsabilités et les privilèges de l'Assemblée, mais c'eut été une atteinte inexcusable à la liberté de l'action de l'Esprit, si l'assemblée à Jérusalem avait empêché le rassemblement des saints en Judée et en Samarie. Cela ne pouvait se faire. La même puissance qui les avait rassemblés à Jérusalem, les rassemblait partout où l'Evangile portait ses fruits pour le salut des âmes. Un autre exemple remarquable de cette action libre et indépendante de l'Esprit, nous est présenté dans le cas de la Samarie. «Et Philippe, étant descendu dans une ville de la Samarie, leur prêcha le Christ» (Actes des Apôtres 8: 5). Le serviteur avait à faire directement avec son maître, et Dieu agissait puissamment par son moyen. Il y eut une grande joie dans cette ville, car ils croyaient ce que Philippe prêchait, concernant le royaume de Dieu et le nom de Jésus Christ, et ils faisaient confession publique de leur foi par le baptême.

Mais, en Samarie, les choses étaient un peu différentes qu'en Judée. C'est pourquoi, lorsque les apôtres qui étaient à Jérusalem apprirent que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, ils y envoyèrent Pierre et Jean (Actes des Apôtres 8: 14). Ce n'était pas pour s'opposer à l'oeuvre bénie qui se faisait, mais pour témoigner leur cordiale communion dans ce que Dieu avait accompli. Des difficultés auraient pu surgir et une barrière s'élever pour empêcher la communion, à cause du mélange qu'il y avait en Samarie à l'égard du culte.

Mais Dieu ne permit pas que des dissensions se produisissent à la première étape de l'histoire de l'Eglise. Quelle grâce, si cet état de choses eût continué!

En Actes 9: 31, nous voyons que des assemblées s'étaient formées librement par toute la Judée, la Galilée et la Samarie. Il ne pouvait en être autrement. C'était ce que Dieu voulait pour son peuple; savoir que les siens se réunissent ensemble en un même lieu pour le culte, l'édification et la prière, partout où Christ était prêché, et où des âmes étaient sauvées. Si l'assemblée de Jérusalem avait empêché cela, elle aurait mis opposition à l'action libre et souveraine de l'Esprit de Dieu.

Mais voici que se présente un cas critique, bien fait pour soulever les préventions d'un Juif. Jusqu'alors le travail avait été confié exclusivement aux Juifs et aux prosélytes juifs. Mais Dieu allait ouvrir la porte aux gentils. Les clefs du royaume des cieux avaient été données à Pierre (Matthieu 16: 19), et pour cette raison, n'y en eût-il pas en d'autre, Pierre devait être le serviteur choisi pour cette partie importante de l'oeuvre. Philippe qui demeurait à Césarée, pouvait être l'instrument pour admettre les croyants de Samarie, mais l'admission de Corneille et de sa maison ne pouvait lui être confiée. Pierre qui, le jour de la Pentecôte, avait ouvert avec ces clefs la porte aux croyants juifs, est maintenant appelé par le Seigneur lui-même, à les employer une seconde fois pour l'admission des gentils aux mêmes privilèges et aux mêmes bénédictions que les Juifs. Il y fut préparé par la vision remarquable d'une grande toile descendant du ciel (Actes des Apôtres 10: 11). Tous ses préjugés, tant religieux que nationaux, se révoltèrent à la pensée de manger quelque chose d'impur ou de souillé, et les gentils étaient souillés aux yeux d'un Juif. Mais ce que Dieu avait purifié n'était plus souillé ou impur. L'action libre et souveraine de l'Esprit de Dieu en rapport avec l'oeuvre du Seigneur, est illustrée d'une manière merveilleuse dans l'histoire de Corneille (Actes des Apôtres 10). Nous y voyons Dieu agissant des deux côtés: préparant Corneille à recevoir le message, et Pierre à s'en acquitter. Ici Pierre a à faire directement avec son Maître et non avec ses compagnons d'oeuvre. Il ne reçoit pas ses ordres d'un homme et ne demande pas de permission à ceux de Jérusalem, dans un cas où, humainement parlant, cette permission eût semblé nécessaire.

Si la demande de recevoir Corneille avait été envoyée à Jérusalem, pour y être discutée, nous pouvons penser que jamais Corneille n'aurait été admis. Pierre agit en obéissant à son Maître, et abandonne les résultats à Dieu. Ces résultats, en ce qui concerne Corneille et ses amis, furent vraiment bénis. Tandis que la joyeuse nouvelle, annonçant la paix et le pardon par un Christ crucifié et ressuscité, était proclamée à leurs oreilles, «l'Esprit Saint tomba sur tous ceux qui entendaient la parole» (Actes des Apôtres 10: 44).

Mais maintenant l'opposition se manifeste à Jérusalem, et les choses prennent une tournure menaçante. La division semblait devoir éclater, mais elle fut miséricordieusement évitée. Pourquoi l'opération bénie de l'Esprit de Dieu conduirait-elle à de si désastreuses conséquences? Pourtant, il y avait des consciences exercées à satisfaire et des préjugés à faire disparaître. Comment tout cela devait-il se faire? Non pas en soulevant une violente opposition parmi les assemblées de la Judée, de la Samarie et de la Galilée. Non, mais Pierre

leur exposa les choses par ordre (Actes des Apôtres 11: 4). Le récit simple et véridique de ce qui avait eu lieu suffit à convaincre les apôtres et les frères en Judée, comme Pierre lui-même l'avait été, que l'oeuvre était de Dieu. Pierre cependant tient à faire partager la responsabilité à d'autres, car plusieurs des frères n'auraient pas été satisfaits, s'il se fût contenté de leur dire: «L'Esprit m'a commandé d'aller avec eux sans hésiter». Toute difficulté fut aplanie par ce qu'il ajoute: «Ces six frères vinrent avec moi» (Actes des Apôtres 11: 12).

Ainsi, par la bouche de ces témoins, chaque parole de l'oeuvre bénie de Dieu à Césarée fut établie. «Le Saint Esprit tomba sur eux, comme il était tombé sur nous au commencement. Alors je me souvins de la parole du Seigneur, comment il disait: Vous serez baptisés de l'Esprit Saint. Si donc Dieu leur a fait le même don qu'à nous, qui avons cru au Seigneur Jésus, qui étais-je, moi, pour pouvoir m'opposer à Dieu?»

Il était juste que Pierre fît tout ce qui était en son pouvoir pour écarter toute difficulté qui aurait empêché de reconnaître sans arrière pensée, l'oeuvre faite à Césarée. Si, après cet exposé des faits, l'hostilité juive eût persisté, c'eut été résister à Dieu.

Un exemple encore dans ce même chapitre pour terminer ce court exposé de l'action libre et indépendante de l'Esprit dans les premiers jours du christianisme. Jusqu'ici, personne d'autre que Pierre n'avait admis des gentils convertis, mais maintenant ceux qui avaient été dispersés par la tribulation qui arriva à l'occasion d'Etienne, étendent leurs travaux jusqu'à Antioche, et prêchent aux Grecs, qui étaient des gentils. «La main du Seigneur était avec eux, et un grand nombre ayant cru, se tournèrent vers le Seigneur» (Actes des Apôtres 11: 21).

Mais ceci ne satisfait pas encore ceux de Jérusalem. «Et le bruit en vint aux oreilles de ceux qui étaient à Jérusalem». Dieu agissait indépendamment de Jérusalem comme centre, enseignant la grande leçon, qu'en Jésus Christ? il n'y a ni Juif, ni gentil, mais que tous étaient *un*, et que le mur mitoyen de clôture était détruit (Ephésiens 2: 14).

Tous les soins du Seigneur tendaient à garder l'Eglise de divisions, et en même temps rien ne devait empêcher la libre action de l'Esprit. Barnabas fut envoyé à Antioche, et quand il eut vu la grâce de Dieu, il se réjouit beaucoup. Il entre immédiatement dans la pensée de Dieu, et exhorte les nouveaux convertis à demeurer attachés au Seigneur de tout leur coeur. Oh! qu'il nous soit donné d'avoir un plus grand nombre de Barnabas! «Il était homme de bien, et plein de l'Esprit Saint et de foi», et le résultat de sa visite à Antioche fut «qu'une grande foule fut ajoutée au Seigneur».

Nous ne pouvons terminer ces pages sans faire remarquer l'oeuvre évidente de la grâce et de l'amour de Christ dans les coeurs des saints, tant à Jérusalem qu'à Antioche, à la fin de ce chapitre 11: 27-30. Les frères de la Judée étaient dans le besoin, car une grande famine avait visité le pays. Nous ne voyons aucun ressentiment dans le coeur des disciples d'Antioche, à cause des soupçons et du froid accueil de Jérusalem, car chacun, selon ses ressources, envoya quelque chose pour le service des frères qui demeuraient en Judée.

Aucun sentiment d'orgueil n'empêcha les disciples juifs d'accepter le secours de ces frères gentils qu'ils auraient pu être tentés de mépriser. «Le fruit de l'Esprit est l'amour, la joie, la paix, la longanimité, la bienveillance, la bonté, la fidélité, la douceur», la tempérance: contre de telles choses, il n'y a pas de loi» (Galates 5: 22, 23).

Dans notre prochain article, nous nous proposons de continuer le sujet de la libre action de l'Esprit dans l'Assemblée. Que Dieu dirige notre coeur et conduise notre main!

Dans notre dernier article, nous nous sommes arrêtés sur l'oeuvre remarquable et bénie de l'Esprit de Dieu à Antioche (Actes des Apôtres 11). A partir de ce moment, le caractère juif de l'Assemblée prend fin; Jérusalem joue un rôle moins proéminent.

Ce fut à Antioche, en effet, que les disciples reçurent pour la première fois le nom de chrétiens. Le monde leur donna ce nom peut-être par dérision; mais deux choses sont certaines: en premier lieu, les disciples devaient ressembler beaucoup à Christ, pour avoir mérité le nom que le monde leur donna; et en second lieu, le Saint Esprit reconnaît ce nom, le seul que Dieu ait jamais donné aux saints de la dispensation actuelle (1 Pierre 4: 16). Nous ne trouvons jamais dans l'Ecriture des noms tels que: Baptiste, Congrégationaliste, Wesleyen, Calviniste, etc. Pourquoi donc prendrions-nous un autre nom que celui que Dieu nous a donné?

On a dit, et avec raison, que le jour de la Pentecôte était le jour de naissance de l'Eglise. Lorsque Christ était sur la terre, elle n'avait pas encore été formée. La première mention de l'Eglise se trouve dans le passage bien connu de Matthieu 16: 18, où le Seigneur, acceptant le magnifique témoignage que Pierre rend à sa personne: «Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant», lui dit: «Sur ce roc, je bâtirai mon assemblée».

Les saints de l'Ancien Testament ne font donc pas partie de l'Eglise. L'Eglise est le corps de Christ (Ephésiens 1: 22, 23), et ce corps ou assemblée ne fut formé que le jour de la Pentecôte.

Pendant l'intervalle qui s'étend entre la résurrection et l'ascension du Seigneur Jésus, le Christ ressuscité annonça à ses disciples qu'ils «seraient baptisés de l'Esprit Saint dans peu de jours» (Actes des Apôtres 1: 5). Jusqu'à ce jour mémorable, les disciples, quoique ayant plusieurs intérêts en commun, n'étaient néanmoins que des *unités*, séparées les unes des autres, mais le jour de la Pentecôte et plus tard, ils furent *unis* à Christ, leur Tête dans le ciel, et *unis* les uns aux autres sur la terre.

En étudiant soigneusement 1 Corinthiens 12, l'importance de cette vérité deviendra évidente. Mais nous n'avons pas l'intention de nous étendre maintenant sur la doctrine scripturaire de l'Eglise sous ses aspects divers comme corps et comme maison. Ce sont plutôt les détails pratiques qui se rapportent au rassemblement des saints dans la dispensation présente que nous cherchons à exposer à nos lecteurs.

Il y a à peu près soixante-dix ans, que Dieu remit en lumière plusieurs vérités importantes que son peuple avait presque complètement perdues de vue, ou dont il n'avait

du moins aucune jouissance pratique. Les trente-quatre gros volumes qui forment le Recueil (*) des écrits de feu J.N. Darby, renferment de nombreuses et utiles instructions sur ces sujets, et prouvent que Dieu, non seulement rendait à l'Eglise la vérité longtemps oubliée du retour du Seigneur, comme sa vraie espérance, ainsi que la personnalité et la présence du Saint Esprit; mais ces écrits prouvent aussi que la grande majorité des chrétiens était opposée à ces vérités et refusait de les reconnaître.

(*) Le contenu de ce «Recueil» a été en grande partie traduit en français.

Depuis quelques années, presque tous les chrétiens intelligents admettent comme scripturaire, l'enseignement qui autrefois soulevait une si virulente opposition. Il y a sans doute lieu à une diffusion plus grande de ces vérités et aussi à ce qu'elles soient mieux et plus clairement comprises. Nous ne pouvons oublier les paroles solennelles du Seigneur Jésus Christ: «Si quelqu'un veut faire sa volonté, il connaîtra de la doctrine, si elle est de Dieu...» (Jean 7: 17). Dieu n'accordera pas une claire intelligence à ceux de son peuple qui ne veulent pas marcher selon la lumière qu'il donne: «A quiconque a, il sera donné» (Marc 4: 25). Mais, quoiqu'il en soit, partout les chrétiens commencent à accepter la doctrine du retour du Seigneur, qui rencontrait une si grande hostilité il y a soixante-dix ans. Puisse cette vérité avoir un effet pratique sur eux et sur nous tous; c'est ce qui fait le sujet de nos ardentés prières.

Il en est de même de la vérité concernant la personnalité et la présence du Saint Esprit. Autrefois, quelques croyants seulement avaient compris que le Saint Esprit était plus qu'une divine influence pour le bien. Maintenant beaucoup de chrétiens admettent que ce qui était enseigné, il y a soixante-dix ans, au sujet du Saint Esprit et qui n'était reçu que par un petit nombre, est réellement une vérité scripturaire. On rencontre encore beaucoup d'ignorance, parfois même de l'entêtement et pas mal de fausse doctrine; néanmoins cette vérité que le Saint Esprit est une Personne divine et non une simple influence, commence à être acceptée d'un grand nombre. Rendons grâces à Dieu de ce qu'il en est ainsi, et désirons avec ardeur de marcher en accord avec cette grande et capitale vérité.

Mais, tandis que beaucoup de chrétiens sérieux attachent une grande importance à l'habitation du Saint Esprit dans chaque croyant, comme force pour le service et pour le témoignage individuels, ils semblent ignorer absolument sa présence et son action dans l'Assemblée. C'est sur ce côté de la vérité que nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs. Le mouvement actuel dans le pays de Galles appelle l'attention sur ce côté de la vérité, et c'est pour cela que nous sentons l'importance d'examiner l'Ecriture sur ce point, afin que nous soyons plus complètement d'accord avec la pensée révélée de Dieu, plus entièrement soumis à sa Parole, et qu'ainsi nous soyons gardés de beaucoup de dangers sérieux, qui, nous le craignons, menacent les croyants non affermis dans le pays de Galles et ailleurs.

Examinons maintenant le chapitre 12 de la première épître aux Corinthiens, demandant à Dieu son secours pour étudier cette portion si négligée de sa Parole. Au verset 17 du chapitre précédent, commence l'instruction pratique en rapport avec la réunion des

chrétiens en *assemblée*. Le but principal était «d'annoncer la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne» (1 Corinthiens 11: 26). Participer ensemble à la cène du Seigneur, est le devoir obligatoire et le saint privilège de tout chrétien. Il est triste de voir si peu d'enfants de Dieu le faire comme la parole de Dieu nous l'enseigne.

Les premiers chrétiens participaient ensemble à ce repas chaque premier jour de la semaine (Actes des Apôtres 20: 7). Ils se réunissaient dans ce but, sans avoir de ministre ou de président; ils s'assemblaient comme membres d'un seul corps, et non comme membres de corps différents. La présence du Seigneur à sa table y était reconnue, ainsi que la libre action de l'Esprit employant qui il voulait pour rompre le pain et dirigeant toute l'assemblée pour le culte et la prière.

Les chrétiens ont depuis si longtemps perdu de vue cette vérité de la présence du Saint Esprit, que ce qui était une pratique invariable chez les premiers chrétiens, leur paraît étrange. La notion cléricale s'est tellement implantée dans la chrétienté, que la libre action de l'Esprit dans l'Assemblée leur semble être une pratique étrange et dangereuse.

Nous sommes bien loin de considérer comme sans importance, la responsabilité individuelle du serviteur du Seigneur pour exercer le don, quel qu'il soit, qu'il a reçu, soit pour annoncer l'Évangile au monde, soit pour enseigner dans l'assemblée. Ce sur quoi nous insistons, c'est qu'il y ait une foi plus simple en la présence du Saint Esprit, et que son action ne subisse aucune entrave dans l'assemblée des saints réunis.

Le jour de la Pentecôte, le Saint Esprit descendit sur les disciples réunis tous ensemble dans la chambre haute à Jérusalem. Deux choses se produisirent alors: «Toute la maison» où ils étaient assis fut remplie de sa présence, et chacun d'eux individuellement fût rempli du Saint Esprit. L'Esprit est aussi bien présent dans l'Assemblée qu'il demeure dans chaque chrétien individuellement. Nous voyons cela clairement dans plusieurs des scènes décrites dans les Actes. Deux exemples suffiront. Quand Ananias apporta une partie de l'argent et le mit aux pieds des apôtres, Pierre lui dit: «Ananias, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur, que tu aies menti à l'Esprit Saint?» (Actes des Apôtres 5: 3). Et encore: «Tu n'as pas menti aux hommes, mais à Dieu». Dieu, le Saint Esprit, était présent dans l'Église et non dans les individus seulement qui la composaient. Plus loin, quand l'église à Antioche était assemblée, l'Esprit Saint dit: «Mettez-moi maintenant à part Barnabas et Saul, pour l'oeuvre à laquelle je les ai appelés» (Actes des Apôtres 13: 2). Il y avait là plusieurs docteurs; le ministère d'un seul homme y était inconnu. Les arrangements humains et le contrôle du clergé ont leur origine dans la volonté de l'homme, tandis que ce que Dieu avait établi au commencement, était la direction du Saint Esprit et sa liberté d'agir par qui il voulait. Quand une telle liberté est réalisée avec puissance, et qu'un incrédule est présent, il tombera sur sa face et rendra hommage à Dieu, «publiant que Dieu est véritablement (non pas *en* nous, mais) *parmi* nous» (1 Corinthiens 14: 25).

Il était de toute nécessité dans ces jours-là d'être instruit à l'égard des «manifestations spirituelles» (1 Corinthiens 12: 1), car les païens étaient familiarisés avec ces scènes

d'excitation produites par des possessions démoniaques. Il y avait de mauvais esprits, aussi bien que l'Esprit de Dieu; et, ici, au seuil même de notre étude, nous trouvons une épreuve décisive à laquelle toute prétention à la direction de l'Esprit, doit être soumise. Cette épreuve a une double application. En premier lieu, «nul homme parlant par l'Esprit de Dieu, ne dit anathème à Jésus» (1 Corinthiens 12: 3). D'où il est évident que jamais l'Esprit de Dieu n'induera personne à parler du Seigneur Jésus Christ avec mépris. Le Saint Esprit est ici-bas pour glorifier Christ (Jean 16: 14), par conséquent, tout ce qui, même au moindre degré, tend à lui enlever quoi que ce soit de sa gloire, ne peut être dicté par le Saint Esprit.

Mais, en second lieu, partout où il y a une vraie confession de Christ, partout où le coeur et la conscience s'inclinent devant Lui comme Seigneur, nous sommes autorisés à reconnaître l'action et la direction du Saint Esprit. Il peut y avoir beaucoup d'ignorance sur d'autres points, mais «nul ne peut dire: Seigneur Jésus, si ce n'est par l'Esprit Saint».

L'importance de ce passage ne saurait être trop appréciée. Nous devons reconnaître combien cette pierre de touche était nécessaire pour les saints de cette époque, par le fait que, trente ans plus tard, l'apôtre Jean s'efforçait de faire pénétrer cette vérité dans le coeur et dans la conscience de ses frères (1 Jean 4: 1, 3). A nous aussi elle est *plus nécessaire que jamais*.

Ceci étant admis, savoir, la personne du Seigneur Jésus pleinement reconnue et acceptée par l'assemblée des enfants de Dieu, il faut laisser la place et une pleine liberté d'action au Saint Esprit. Quand cela n'a pas lieu, quand un homme, fût-il le meilleur des hommes, est considéré comme président, la réunion ne peut être considérée comme celle de l'Assemblée de Dieu, selon la parole de Dieu révélée. Elle peut être une assemblée de saints, mais il lui manque le trait caractéristique de l'Assemblée de Dieu, c'est-à-dire une assemblée où «Dieu est véritablement parmi vous» (1 Corinthiens 14: 25).

«Il y a diversité de dons, mais le même Esprit». Les hommes voudraient toujours concentrer les différents dons sur *un seul homme*, et lui donner le titre de pasteur ou de ministre, mais cela ne nous est pas enseigné dans l'Écriture: «Il y a diversité de dons» — apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs, docteurs — «mais le même Esprit». «Le seul et même Esprit opère toutes ces choses, distribuant à chacun en particulier comme il lui plaît» (1 Corinthiens 12: 11).

Où voyons-nous, au milieu de tout le mécanisme de la chrétienté, ces choses mises en pratique?

Lorsque Dieu, il y a environ soixante-dix ans, fit revivre le témoignage quant au Saint Esprit, remettant en lumière cette vérité longtemps oubliée par l'Église de Dieu, son *unité* comme corps de Christ, sa *responsabilité* comme maison de Dieu, et sa véritable *espérance* comme Épouse de Christ, plusieurs enfants de Dieu se réunirent et trouvèrent la force et la joie en étant ainsi conduits, dirigés dans leurs assemblées, pour la prière, l'adoration et l'édification. Ils reconnurent d'une manière pratique la vérité de ces paroles: «Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux» (Matthieu 18: 20), ainsi que

la direction du Saint Esprit et sa libre action, en contraste avec le formalisme mort des organisations humaines, et cette liberté fut, pour leurs assemblées, la source de beaucoup de force et d'une grande fraîcheur.

Cela n'amoindrit en rien l'importance de l'exercice d'un don individuel quelconque que le Seigneur peut avoir donné aux siens. Tous ne sont pas appelés à être prédicateurs de l'Evangile ou docteurs parmi les saints, et s'ils tentaient de faire ce à quoi ils n'ont été ni qualifiés, ni appelés par le Seigneur, cela n'aboutirait qu'à la confusion et à l'insuccès. Nous ne devons pas confondre *le don* de l'Esprit et *les dons* de l'Esprit. Tandis que chaque chrétien a reçu le don du Saint Esprit qui habite en lui, quelques-uns seulement ont reçu les dons de l'Esprit. «Dieu a placé les uns dans l'assemblée: — d'abord des apôtres, en second lieu des prophètes, en troisième lieu des docteurs... Tous sont-ils apôtres? Tous sont-ils prophètes? Tous sont-ils docteurs?» etc. (1 Corinthiens 12: 28-31). Si l'on citait les versets 7 et 11 de ce même chapitre, pour prouver que chaque frère dans l'assemblée possède quelque don, nous répondrions que le langage employé ici n'implique pas une telle conclusion. Dans le verset 7, l'accent doit être mis sur le mot «*utilité*». Partout où un don, ou une manifestation de l'Esprit, a été accordé, c'est pour l'utilité des auditeurs et non pour la gloire de celui qui parle. Ceci était un principe des plus importants, car à Corinthe, plusieurs avaient le don des langues, et il y avait danger qu'ils fissent usage de ces dons pour leur glorification personnelle, et non pour l'édification de l'Eglise. Nous y reviendrons tout à l'heure avec plus de détails.

Au verset 11, l'accent devrait être sur ces mots: «à chacun en particulier, comme il lui plaît». C'est-à-dire que l'Esprit qui habite dans chaque croyant distribue ses dons à chacun, selon sa volonté souveraine.

Cela tranche à sa racine l'idée du ministère d'un seul homme. Evangélistes, pasteurs, docteurs, sont des dons séparés; ils ne sont pas concentrés sur un seul homme, mais distribués séparément entre plusieurs, selon la volonté de Dieu. Mais, si tout ceci est vrai, il y a un autre côté de la question que l'on ne doit pas oublier, surtout dans nos jours de faiblesse et de confusion. «Désirez avec ardeur les dons de grâce plus grands» (1 Corinthiens 12: 31). Et encore: «Désirez avec ardeur les dons spirituels» (1 Corinthiens 14: 1). Et plus loin: «Désirez avec ardeur de prophétiser» (1 Corinthiens 14: 39). Que personne ne se laisse aller au découragement. Nous voudrions exhorter sérieusement tous nos jeunes frères à prier instamment pour que toute aptitude encore latente, tout don, quelque petit qu'il soit en apparence, soit réveillé et mis en action. Pour cela, il est nécessaire d'être *assidu*: assiduité dans la prière, assiduité dans l'étude de la Parole, assiduité dans la communion avec le Seigneur. Faites usage de toutes les aides que le Seigneur vous offre. «Ayant des dons différents» — remarquez de nouveau que les dons de grâce *diffèrent* — «selon la grâce qui nous a été donnée, soit de prophétie, prophétisons selon la proportion de la foi». — Ne tentez rien qui soit au-dessus ou au delà de votre foi, mais dites: «Seigneur, augmente-nous, la foi». «Soit de service, soyons occupés du service; soit celui qui enseigne, qu'il s'applique à l'enseignement», etc. (Romains 12: 6). Quelle exhortation nous avons ici

à l'activité, à ranimer les dons de grâce qui sont en nous! Il est urgent d'y donner toute notre attention. Que les jeunes gens ne se croient pas trop avancés pour apprendre de ceux qui ont été à l'oeuvre avant eux, et que les frères plus âgés soient disposés à aider et à encourager les jeunes. Nous n'oublierons jamais quelle aide et quel encouragement nous avons reçus d'un frère âgé, maintenant auprès du Seigneur, lorsque nous avons commencé à annoncer l'Évangile.

Nous dirons encore à nos jeunes frères: Commencez dans votre jeunesse, vous ne verrez pas tout d'un coup, à trente, quarante ou cinquante ans, se développer un don. Ceci s'adresse naturellement à ceux qui ont été convertis de bonne heure. La grâce peut retirer un homme de ses péchés et de son éloignement de Dieu, lorsqu'il est déjà avancé en âge, et peut l'employer immédiatement, mais un jeune chrétien qui perd les meilleures années de sa vie dans l'oisiveté et les plaisirs du monde, est semblable à celui qui dépose son talent dans un linge et l'enfouit. Il fait tort à son âme et déshonore le Sauveur et Seigneur auquel il doit tout.

Représentons-nous une faible petite réunion d'enfants de Dieu. Les frères n'ont peut-être aucun don, et pourtant, «un chemin bien plus excellent» est devant eux. Au chapitre 13 de la première épître aux Corinthiens, nous apprenons que ce qui ne périt jamais, c'est l'amour. Il peut y avoir des dons de puissance; mais sans l'amour, ils ne sont qu'un airain qui résonne, une cymbale qui retentit. Tandis que là où règne un esprit d'amour, même en l'absence de dons, les pécheurs seront attirés, les croyants consolés, les assemblées bien unies et augmentées. Quand il y a des dons sans amour, l'évangélisation est négligée, les saints se fatiguent et sont troublés; les assemblées se disséminent et se dissolvent. «L'amour ne périt jamais». Écoutons les paroles de l'apôtre Jean avancé en âge: «Bien-aimés, aimons-nous l'un l'autre». «Bien-aimés, nous devons aussi nous aimer l'un l'autre». «Et nous avons ce commandement de sa part, que celui qui aime Dieu, aime aussi son frère» (1 Jean 4: 7, 11, 21). L'amour fraternel n'est pas seulement une exhortation, mais un commandement.

Le chapitre 12 de la 1^{re} épître aux Corinthiens nous enseigne quel est le *principe* du rassemblement; le chapitre 13, quelle en est la *puissance*; enfin le chapitre 14, nous présente la *pratique*. Le principe, comme nous l'avons vu, c'est que l'Église est le corps de Christ, que chaque membre y a sa place marquée par Dieu lui-même. «Dieu a placé les membres, chacun d'eux, dans le corps, comme il l'a voulu». «Mais maintenant les membres sont plusieurs, mais le corps, un» (12: 18, 20), et les dons sont distribués à chacun en particulier comme il plaît à la volonté souveraine de Dieu, le Saint Esprit (verset 11).

On demandera peut-être si chaque membre de l'assemblée possède un don? Non pas. Les dons sont accordés à quelques-uns pour l'utilité de plusieurs. Dieu a placé les uns (pas tous) dans l'Église, «d'abord des apôtres, en second, lieu des prophètes, en troisième lieu des docteurs, ensuite des miracles, puis des dons de grâce de guérisons, des aides», etc. (verset 28). Ce sont évidemment des dons particuliers accordés à *quelques-uns* dans

l'Eglise. Le mot «aides» a sans doute une signification très large, et que de place il y a encore pour l'exercice de ce don!

Mais, en outre, *chaque* membre a une place à remplir pour le bien de tout le corps: «L'œil ne peut pas dire à la main: Je n'ai pas besoin de toi» (verset 21). Il est douloureux de voir combien souvent la chair agit d'une manière diamétralement opposée à ce principe.

On a recours assez fréquemment à l'excommunication et au retranchement (ce qui ne devrait se faire qu'en dernière instance et dans un cas de douloureuse nécessité), quand une discipline de l'assemblée moins sévère serait suffisante.

Voici maintenant le chapitre 13, qui nous apporte le grand secret de la puissance pour pratiquer les principes du chapitre 12. Que chaque chrétien l'étudie soigneusement et à genoux! La discipline est une chose nécessaire; le chapitre 5 de cette même épître le prouve; mais aucune action quelconque dans l'Assemblée de Dieu, qu'il s'agisse du ministère ou de la discipline, ne doit s'exercer sans une adhésion complète aux exhortations du chapitre 13.

Le principe du rassemblement, selon le chapitre 12, étant compris, la puissance, selon le chapitre 13, étant recherchée, où trouvons-nous dans l'Écriture des directions pour la pratique de ces choses dans l'Assemblée? Le chapitre 14 de la 1^{re} épître aux Corinthiens est le seul et unique chapitre de toute la Bible qui explique comment une assemblée doit être conduite. La première chose qui nous frappe, c'est l'absence d'un pasteur, ministre ou président. On peut voir comment la chrétienté a complètement abandonné la simplicité des premiers jours, en comparant les différentes formes de culte public de nos jours avec ce que nous trouvons dans ce chapitre. Chaque secte de la chrétienté (catholiques romains, nationaux, dissidents) donne à un seul homme une place prééminente dans chaque congrégation. Si cet homme-là est présent, on s'attend à ce que tout aille bien. Dans tous les cas, il y aura de l'ordre; mais il se peut que ce soit au spirituel l'ordre d'un champ des morts; il se peut même, hélas! ce qui est souvent le cas, que cet homme n'ait pas une étincelle de vie divine dans son âme, et que jamais un souffle de l'Esprit de Dieu ne passe sur sa congrégation, mais on est satisfait, car, au moins, il n'y a point de désordre. Il faut l'ordre et le contrôle de l'homme. Cet homme peut, grâce à Dieu, être véritablement converti et posséder l'Esprit de Dieu, mais, même alors, la direction de la réunion est celle de l'homme. Or, au chapitre 14, nous trouvons une assemblée d'un caractère très différent. Point de président visible, mais une liberté entière pour chacun de prendre part à tout ce qui est de la direction de l'Esprit de Dieu.

En premier lieu, nous lisons que «l'assemblée tout entière» doit se réunir ensemble (1 Corinthiens 14: 23). Localement ce n'est pas toujours possible, vu le grand nombre de croyants dans une grande ville par exemple; mais, quoiqu'il en soit, ce rassemblement doit toujours caractériser en principe la réunion des saints en assemblée. L'assemblée locale, selon l'Écriture, représente l'Eglise tout entière. Nous voyons cela en 1 Corinthiens 12: 27. «Or, vous êtes le corps de Christ, et ses membres chacun en particulier». Ces paroles

étaient adressées aux saints de Corinthe. De fait, ils ne formaient qu'une partie du corps de Christ, et cependant ils représentaient dans cette localité le corps tout entier.

Nous n'oublions pas que nous vivons dans un temps de confusion et de division, et dans cet état de choses nous ne trouvons jamais l'assemblée entière réunie, pas même de coeur. Malgré tout cela, nous devrions nous rappeler que, selon l'Écriture, tous les saints d'un même lieu sont tenus à se «réunir ensemble»; s'ils ne le font pas, ils manquent et désobéissent grandement à la parole positive de Dieu. En 1 Corinthiens 11 et 14, nous rencontrons sept fois l'expression «se réunir ensemble». C'est le devoir obligatoire, aussi bien que le privilège du peuple de Dieu de le faire.

L'Église est l'Assemblée de Dieu, elle n'est pas simplement une assemblée de saints; c'est pourquoi tous les croyants devraient dans chaque lieu se «réunir ensemble». Ils devraient venir, non comme catholiques romains, grecs, ou protestants nationaux, — non comme baptistes, indépendants, Wesleyens, quakers, ou même frères, mais comme membres du seul corps de Christ. Telle est la doctrine scripturaire, à l'égard de laquelle tout croyant est responsable d'agir. La parole de Dieu nous donne des directions nombreuses et suffisantes, et nous enseigne comment nous devons agir lorsque nous sommes réunis. Et si, dans quelque localité, toute l'assemblée de Dieu ne se réunit pas ou ne veut pas se réunir, c'est encore le privilège de deux ou trois de le faire, en comptant sur la grâce et la fidélité du Seigneur, qui a promis sa présence, là où deux ou trois sont rassemblés en son nom. Seulement, qu'ils se gardent d'une part d'exclure ceux que le Seigneur admettrait, ni, d'une autre, d'admettre ceux que la discipline de Sa maison excluait pour fausse doctrine ou mauvaise conduite.

Sans entrer dans tous les détails du chapitre qui devrait être étudié avec prière par chaque membre du corps de Christ, par les frères et les soeurs, jeunes et vieux, il y a deux exhortations principales autour desquelles tout semble converger.

En premier lieu: «Que tout se fasse pour l'édification» (verset 26). Combien il est important de se le rappeler lorsque les saints sont réunis en assemblée! Nous trouvons sept fois dans ce chapitre les mots «édifier» ou «édification». L'assemblée n'est pas le lieu pour le déploiement des dons, ni pour y faire entendre seulement des choses vraies. «Les esprits des prophètes sont assujettis aux prophètes» (verset 32). Cela signifie qu'un frère qui serait capable de prendre la parole et se sentirait même poussé à le faire, peut se trouver dans la nécessité de s'assujettir son don et de se taire, se souvenant du seul et grand objet en vue, l'édification de toute l'assemblée.

Dans les premiers temps de l'Église, quand les dons des langues abondaient, cette recommandation était d'une grande importance. Paul lui-même, possédait le don des langues plus que tout autre, et en dehors de l'assemblée, il l'exerçait sans doute librement; néanmoins, *dans l'assemblée*, il aimait mieux prononcer «cinq paroles avec son intelligence, que dix mille paroles en langue». Pourquoi? L'édification était l'objet qu'il avait en vue. C'est un point qu'on devrait ne pas oublier. Les orateurs ne prononçant que cinq

paroles sont rares. Quelques-uns s'abstiennent, dans la crainte de ne pouvoir parler assez longtemps, et d'autres parlent beaucoup trop longtemps. Nous sommes persuadés que beaucoup de frères, nourris de la parole de Dieu et vivant près du Seigneur, pourraient édifier les enfants de Dieu et être parmi eux des canaux de beaucoup de bénédictions dans ces jours de faiblesse, en faisant entendre seulement quelques paroles.

Que chaque frère qui parle dans l'assemblée prenne garde à ces mots: «Un discours intelligible» (verset 9). Nous sommes certains qu'une grande partie de ce qui est dit n'édifie pas, par le simple fait que les paroles prononcées passent par-dessus la tête des auditeurs. De plus, chaque frère se rendant à la réunion devrait sentir sa responsabilité à l'égard de l'assemblée. Il est à craindre que plusieurs n'y aillent que comme assistants; ce qui ne devrait pas être. «Quand vous vous réunissez, chacun de vous a un psaume, un enseignement, etc.» (verset 26). L'apôtre ne les en blâmait pas; c'était l'état normal de l'assemblée; la liberté pour chacun. Et cependant, n'y a-t-il pas beaucoup de frères dont la bouche ne s'ouvre jamais pour faire entendre une prière ou des actions de grâces dans l'assemblée? Devrait-il en être ainsi? Que le Seigneur réveille les siens à cet égard. Il ne s'en suit pas que tous doivent parler dans chaque réunion. Ce que nous déplorons, c'est que quelques-uns ne prennent jamais aucune part au culte; leur silence même est un fardeau pour les autres.

Dans les commencements, les choses semblaient avoir atteint l'autre extrême, et il fut nécessaire d'y remédier. Le Saint Esprit limita le nombre de ceux qui devaient parler. Un beaucoup plus grand nombre pouvaient prier, rendre grâces, indiquer un cantique, mais ceux qui parlaient ne devaient pas être plus de deux, au plus trois (versets 27-32). Pourquoi? «Afin que tous apprennent, et que tous soient exhortés» (verset 31). Car si trop de frères parlent dans une réunion, ou parlent trop longtemps, il n'y a pas d'édification, et l'on ne devrait jamais l'oublier. Pour cette même raison, deux frères ne devaient pas parler à la fois. Il est évident que cela avait lieu parfois. Cela n'édifiait pas, et de plus c'était du désordre.

Ceci nous amène au second grand principe de notre chapitre. «Que toutes choses se fassent avec bienséance et avec ordre» (verset 40). Il est clair que si deux ou trois se mettaient à prier ou à parler en même temps, il en résultait de la confusion et non de l'ordre. Mais à supposer que l'Esprit de Dieu poussât un frère à prendre la parole pendant que le premier parlait encore, que faire? «Que le premier se taise» (verset 30). Les principes du monde sont diamétralement opposés à cette règle. Dans le monde, le premier qui parle a le droit de continuer, mais dans l'Assemblée de Dieu les droits de l'homme n'existent pas. A quoi avons-nous droit si ce n'est au jugement? Dans l'Assemblée il n'est absolument question que de l'Esprit de Dieu.

Sans doute, aux premiers jours de l'Assemblée décrits ici, lorsque le canon des Ecritures n'était pas complet, Dieu révélait ce qui était important pour toute l'assemblée, communiquant sa pensée d'une manière spéciale. Aujourd'hui, il n'en peut être de même.

Toute la pensée de Dieu nous a été révélée. Aucune nouvelle révélation ne nous sera donnée. Il s'agit maintenant du ministère de la Parole déjà en notre possession.

Cependant le même principe s'applique partout où l'assemblée se réunit. Les frères doivent parler l'un après l'autre; et leur nombre est limité à deux, au plus à trois, chaque fois qu'ils se réunissent.

L'Écriture ajoute une autre restriction que malheureusement l'on semble ignorer dans ces jours d'insoumission à la parole de Dieu. «Que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de parler; mais qu'elles soient soumises, comme le dit aussi la loi» (verset 34). Rien ne peut être plus explicite.

L'Esprit de Dieu nous présente ici des instructions qui devaient régler sa propre action «dans toutes les assemblées des saints». Une femme peut être douée aussi bien qu'un homme; comme par exemple les quatre filles de Philippe (Actes des Apôtres 21: 9). Mais le simple fait de posséder un don n'autorise pas celui ou celle qui l'a reçu à l'employer en tout temps et en toute circonstance. Nous avons déjà vu qu'il y avait des occasions où un homme devait garder le silence dans l'assemblée; il n'était pas du tout permis à la femme de parler. Il ressort clairement de 1 Timothée 2: 8-15, qu'une femme prêchant publiquement à un auditoire d'hommes et de femmes, désobéit à la parole de Dieu.

C'est en vain qu'on met en avant qu'un tel ministère a été béni pour la conversion de pécheurs. Il s'agit d'une simple obéissance à la parole de Dieu. Quoi! «La parole de Dieu est-elle procédée de vous?» Ce n'est pas l'Église qui enseigne, en dépit de ce que Rome prétend. Quand Dieu parle, comme il le fait dans l'Écriture, c'est notre sagesse, aussi bien que notre devoir d'obéir.

Mais quand Dieu parle à tous, «la Parole est-elle parvenue à vous seuls?» Les instructions données ici n'étaient pas pour l'assemblée de Corinthe seulement, mais pour la direction de toutes les assemblées dans tous les temps. «Les choses que je vous écris sont le commandement du Seigneur». Si quelqu'un prétend être spirituel, qu'il le prouve par sa soumission à la voix de Dieu, et qu'il reconnaisse que ces ordres n'étaient pas simplement la manière de voir d'un apôtre, mais le commandement du Seigneur. Il est plus nécessaire que jamais d'insister sur ce principe. Des chrétiens, hommes et femmes, affirment hautement qu'ils sont remplis du Saint Esprit, mais le Saint Esprit vient-il nous commander de désobéir à la Parole? Ne pas agir selon ce qui est écrit, est une désobéissance volontaire ou une coupable ignorance.

En terminant, nous voudrions recommander sérieusement à tous nos lecteurs chrétiens l'étude approfondie, et faite avec prière, de ce chapitre.

Nous y trouvons une description détaillée du genre de réunion qui caractérise le christianisme. Lorsque l'Assemblée de Dieu se réunit de cette manière, le chapitre 14 de 1 Corinthiens nous apprend comment le service doit avoir lieu.

1. Ni pasteur, ni ministre, ni président.

2. Liberté de l'Esprit, employant qui Il veut pour l'adoration, la prière, ou l'exhortation et l'enseignement.

3. L'édification de l'assemblée, but essentiel du ministère, et non le déploiement du don de celui qui parle.

4. Soumission en toutes choses à la volonté de Dieu qui nous a été révélée. Combien de semblables réunions sont rares! Nous pouvons dire qu'elles ne se rencontrent jamais parmi ce qu'on appelle aujourd'hui les églises. Et combien elles sont rares même parmi ceux qui cherchent à se conformer à la vérité relative à l'Assemblée, telle qu'on la trouve dans l'Écriture! Des réunions pour la prédication de l'Évangile, des conférences pour les enfants de Dieu, des réunions pour la lecture de la parole de Dieu abondent; toutes très importantes et nécessaires, et d'une utilité incontestable. Nous avons besoin de tous ces moyens de grâce, et nous devrions les apprécier grandement, mais ne perdons pas de vue ce genre de réunion, qui, avant toutes les autres, doit exister pour nous. Dans un temps de confusion et de ruine comme celui-ci, dans un temps où les dons sont disséminés, parce que nous avons failli, le privilège des saints est encore de se réunir, comme l'indique le chapitre que nous venons d'étudier. Si même il y avait absence de tout don, «Dieu serait là véritablement parmi vous».

Nous recevons beaucoup plus de bénédiction en nous réunissant de cette manière, qu'en nous attendant à un homme qui parle et prêche sans avoir de dons, et sans, y être appelé de Dieu. Que personne ne croie que nous voudrions amoindrir la responsabilité de prêcher la Parole quand le don existe; mais tous ne sont pas appelés à prêcher, tandis que l'Église entière est appelée à se réunir pour le culte, la prière et l'adoration. Et si, dans ces temps de ruine, toute l'assemblée d'une localité ne le fait jamais, puissent les quelques-uns qui désirent être guidés par la parole de Dieu, le faire, en se gardant de prétendre au droit exclusif d'être l'Assemblée de Dieu, ou d'exclure des chrétiens sains dans la doctrine et fidèles dans leur marche.